



VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, avis public est par la présente donné par la soussignée à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées :

Qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville Clermont au cours de laquelle seront adoptés le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 sera tenue le lundi 13 décembre 2021 à 20 h 30 à la salle du conseil de la ville située au 2 rue Maisonneuve à Clermont.

DONNÉ À CLERMONT, CE 1^{er} jour du mois de décembre 2021.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'France D'Amour', with a long horizontal flourish extending to the right.

France D'Amour
Directrice générale